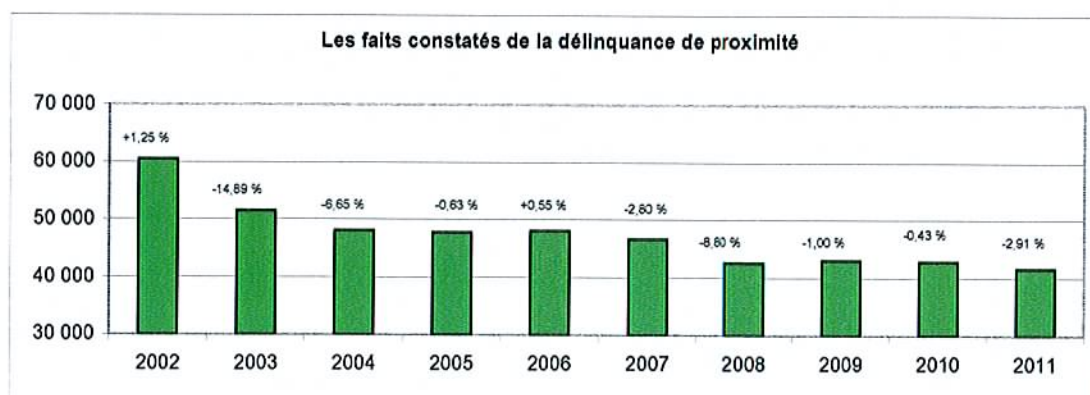
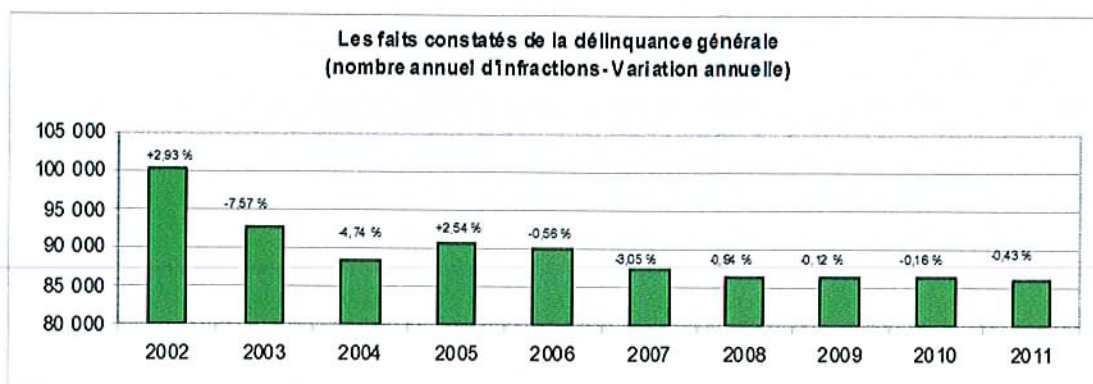


GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

I – Situation de la délinquance

1) La délinquance générale en baisse pour la 6^{ème} année consécutive



La délinquance générale dans le Val-d'Oise a diminué de 0,43 % en 2011 : 85 995 faits ont été constatés au lieu de 86 366 l'année précédente.

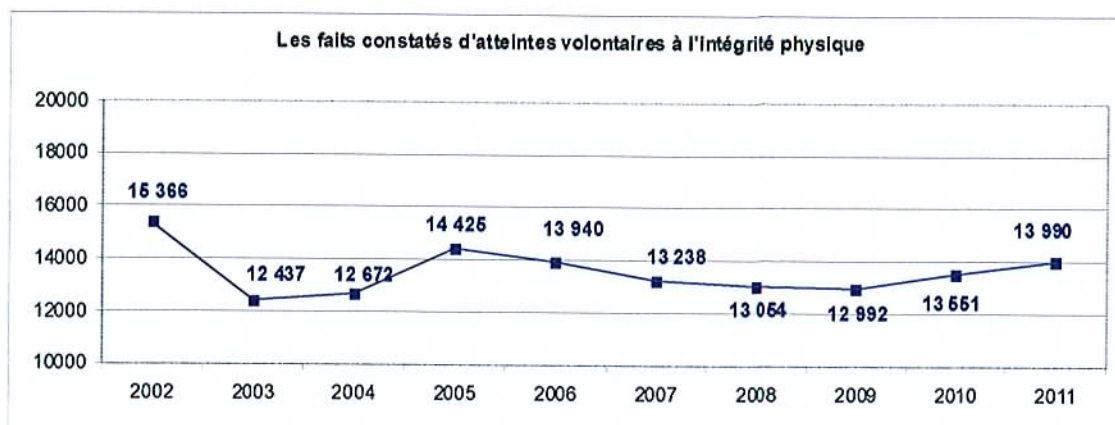
La délinquance de proximité, qui regroupe les infractions dont la population souffre le plus, a régressé de 2,91 % avec 41 586 faits enregistrés, soit 1 248 faits de moins qu'en 2010.

Parallèlement, l'activité des services progresse : les infractions révélées par l'initiative des services sont en hausse de 6,76 %.



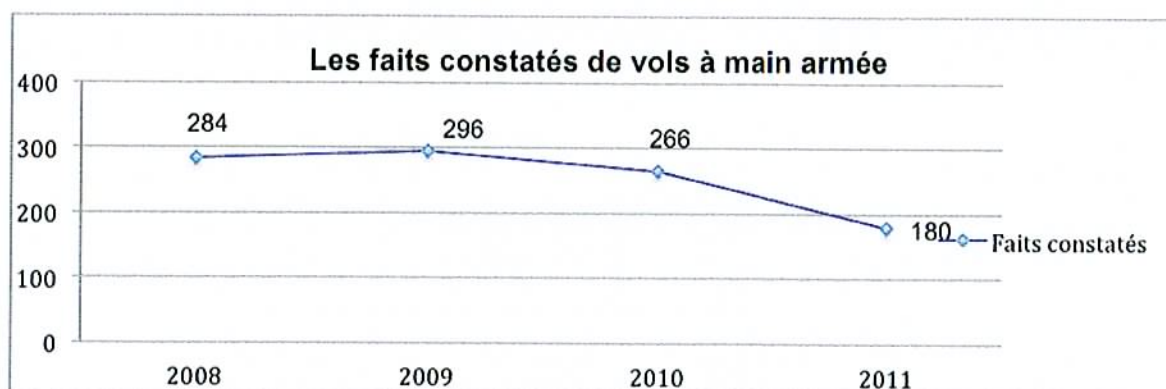
Février 2012 : Une convention de mutualisation des informations entre les membres du CODAF a été signée par le préfet du Val-d'Oise afin de systématiser les échanges d'informations pour accroître l'efficacité de la lutte contre les fraudes aux finances publiques.

2) Cette baisse de la délinquance est toutefois inégale selon les domaines



Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent de 3,25 % dont 4,06 % pour les violences crapuleuses (dont les vols de portables) et 1,75 % pour les violences physiques non crapuleuses. En revanche le taux d'élucidation reste stable : une affaire sur deux est élucidée.

3) Les vols à main armée



Les vols à main armée ont baissé de 32,33 % en 2011 passant de 266 faits à 180.

4) La vidéo-protection continue de se développer

Depuis la loi du 24 janvier 2006 relative à la vidéosurveillance, l'installation de systèmes de vidéosurveillance sur la voie publique est en progression dans le département.

En 2011, la préfecture du Val-d'Oise a délivré 249 autorisations d'exploitation d'un système de vidéo-protection, contre 205 en 2010. Au total, 16 693 caméras sont implantées dans le département, soit 2 666 caméras de plus qu'en 2010.

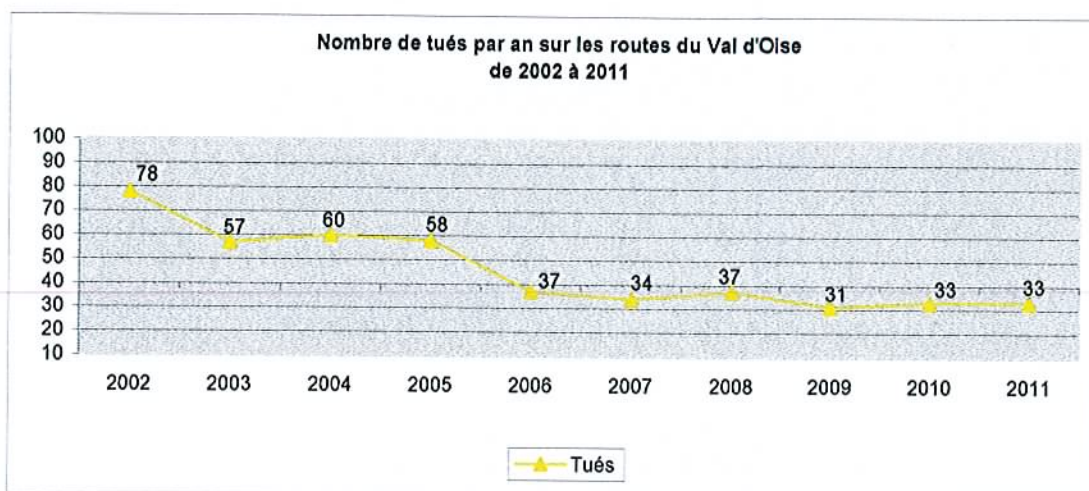
62 communes disposent aujourd'hui d'un système de vidéo-protection installé sur la voie publique totalisant 1 388 caméras.

La vidéo-protection est également utilisée dans les transports collectifs. La majorité des véhicules de transports de voyageurs du département dispose, ainsi, d'un système de vidéo-protection embarqué. Le développement de la vidéo-protection s'est également poursuivi dans 43 gares du département.

II - Sécurité routière

1) Accidentologie

Au cours de l'année 2011, on déplore le décès de 33 personnes sur les routes du Val-d'Oise, comme en 2010.



La plupart des tués sont des conducteurs de véhicules légers (17 au total). Le nombre de conducteurs de deux roues motorisés tués a diminué (9 en 2011 au lieu de 11 en 2010).

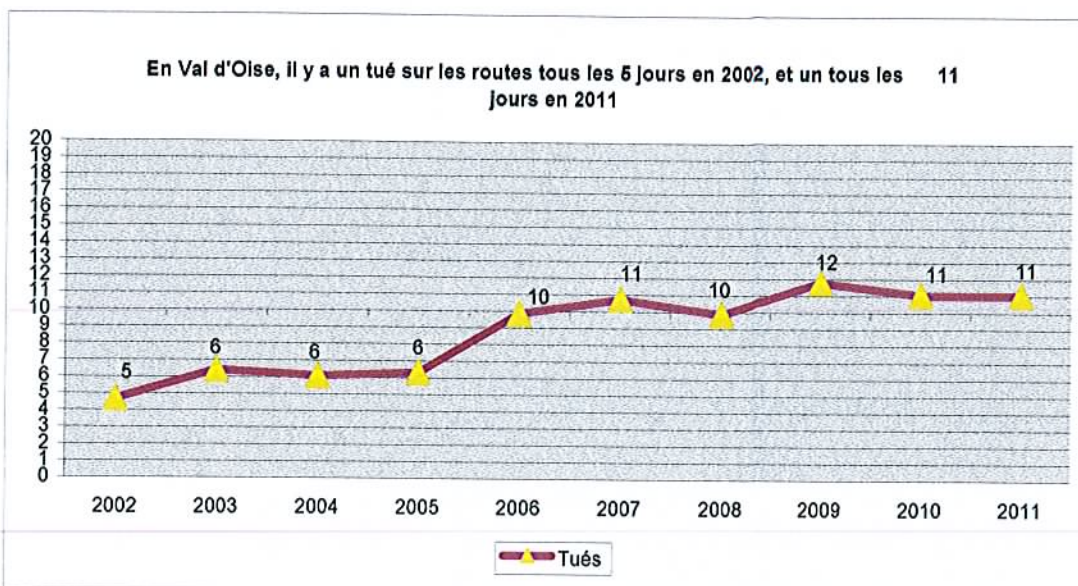
Le nombre de piétons tués est en nette augmentation en 2011 avec 7 victimes contre 4 en 2010.

La tranche d'âge des 0-25 ans est la plus touchée : 14 morts, soit 43 % des victimes, le double de l'année passée.

1 330 accidents ont été constatés, au lieu de 1 168 en 2010, occasionnant 1 547 blessés contre 1 346 en 2011.



Octobre 2011 : Journée de la sécurité Intérieure à Moisselles



2) Radars

En 2011, 12 radars de contrôle de franchissement de feux rouges et 1 radar de contrôle de vitesse, couplé à un radar pédagogique, ont été mis en service dans le département.

Sur l'ensemble du département, il y a 30 radars feux rouges et 19 radars fixes.

En 2011, 89 879 infractions ont été constatées pour le franchissement d'un feu rouge, et 183 335 infractions ont été relevées par les radars fixes du département pour un excès de vitesse.

3) Alcoolémie

Sur 89 786 dépistages alcoolémie, 453 se sont révélés positifs.



4) La prévention des accidents de la route auprès des usagers vulnérables

✓ Les jeunes

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 2 743 jeunes ont été sensibilisés dans 44 établissements scolaires par l'association « cahier de route », qui associe les sociétés de transports en commun du Val-d'Oise aux services de l'Etat, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la prévention MAIF.

✓ Les deux roues motorisés

110 conducteurs de deux roues motorisés ont bénéficié d'un stage de perfectionnement destinés aux jeunes permis moto, dans le cadre de trois journées organisées par le chargé de mission deux roues motorisés (2 journées) et par la préfecture de police (1 journée).

50 motards ont également participé à une « randonnée éducative » organisée par la compagnie Autoroutière Nord Ile-de-France en collaboration avec le Conseil général et la Préfecture.

Enfin, dans le cadre de la quinzaine régionale des deux roues motorisés, 25 titulaires du permis B et agents des collectivités du Val-d'Oise ont vécu l'expérience « Motard d'un jour », qui consiste à être le passager d'un usager de deux roues motorisés.



III - Planification et gestion de crise

Le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) assure la coordination de l'action des organismes publics de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de défense non militaire. **Pour cela, il élabore la planification d'urgence et organise ou participe aux exercices mettant en œuvre ses plans.**

1) Planification

- Plans Particuliers d'Intervention :

Le département du Val-d'Oise comprend 4 sociétés classées « SEVESO » seuil haut. Ces entreprises nécessitent un plan particulier d'intervention (PPI) dont la révision intervient tous les 3 ans et font l'objet d'exercices. Le PPI relatif à la société de Cartoucherie NCS à Survilliers a été mis en révision en 2011.

- Dispositif ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) :

Dans le cadre de la refonte des dispositifs de secours (ORSEC), la réactualisation du plan électro secours a été mise en œuvre.

- Domaine sanitaire :

Le plan urgence hivernale a été activé pour la saison 2011-2012. En lien avec la DDCCS, des centres d'hébergement d'urgence ont été ouverts et la Croix-Rouge a été sollicitée.

Le plan relatif au schéma de distribution des comprimés d'iode est en cours de définition.

- Plans Communaux de Sauvegarde :

Dans le Val d'Oise, 121 communes sont soumises à l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde. Le SIDPC suit la réalisation de ces plans qui complètent le dispositif ORSEC et accompagne les communes dans cet exercice de planification.

2) Gestion de crise

- Exercices réalisés en 2011 :

Le SIDPC a organisé une session de formation de volontaires pour la cellule d'information au public (CIP) en cas de crise qui a été suivie d'un exercice le 28 octobre 2011.

Plusieurs exercices de sécurité civile ont été organisés en 2011 :

- Le 13 avril 2011, incendie dans une cartoucherie (NCS),
- Le 10 juin 2011, exercice SATER (recherche aéronef en détresse),
- Le 15 juillet 2011, incendie dans un dépôt de kérosène (SMCA),
- Le 5 novembre 2011, accident ferroviaire en gare de Persan avec transport de matières dangereuses (TMD),
- Le 9 novembre 2011, exercice à la maison d'arrêt du Val d'Oise (prise d'otage avec déclenchement du PPI),
- Le 6 décembre 2011, incendie / explosion au sein de la société de stockage de produits chimiques (Ampère Industrie).

Le SIDPC a également participé à l'exercice zonal NRBC (attentat) le 16 juin 2011 et à un exercice du SIDPC 92 relatif au risque technologique sur le dépôt de carburant de Nanterre, avec explosion de bac, le 4 avril 2011.

- Activité opérationnelle :

Le plan zonal neige et verglas en Ile de France a été activé par la zone de défense du 15 novembre 2011 au 15 mars 2012.

Le centre opérationnel départemental (COD) a été activé à plusieurs reprises (15 jours au total) pour divers événements (pollution, naufrage péniche, coupure électrique, sirènes RNA, hiver 2011/2012...).



IV – Anciens combattants

L'office national des anciens combattants (ONAC) est devenu fin 2009 le « guichet unique » départemental de proximité des anciens combattants, victimes de guerre et autres ressortissants de l'office.

1) En matière de reconnaissance et de réparation, le nombre de cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation délivrés en 2011 s'élève à 70. Le nombre de retraites du combattant est de 60. Ont aussi été traités 200 dossiers de cartes d'invalidité, de stationnement pour handicapés, ou de ressortissants (veuves, pupilles, orphelins de guerre, duplicata...). L'activité de délivrance de titres connaît depuis 2007 une forte baisse consécutive au faible renouvellement démographique du nombre d'ayants-droit (AFN, OPEX).

2) En matière de solidarité, 140 dossiers d'aide en faveur des ressortissants de l'ONAC en difficulté (anciens combattants, victimes de guerre ou du terrorisme, harkis, veuves de guerre ou d'ancien combattant, pupilles de la Nation), ont été traités en 2011. Une allocation différentielle en faveur des conjoints survivants garantissant un minimum de ressources de 834 € par mois a été servie à 10 allocataires en 2011.

3) L'activité « Mémoire » est restée centrée sur la participation à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour les lycées et collèges et du Concours des Petits Artistes de la Mémoire (la Grande Guerre vue par les enfants) pour les primaires.

